

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 21

Artikel: À un vieux magister
Autor: Agmen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A un vieux magister

Je constate avec plaisir que notre *grave* discussion a déjà perdu considérablement en étendue, puisque le désaccord n'existe plus que sur deux points : *la dictée sténographique* et *l'importance de l'écriture abrégative*.

A ce propos, je ferai remarquer encore une fois qu'on n'indique pas plus d'orthographe à l'élève en dictant qu'en sténographiant, par conséquent que la dictée « induit aussi fatalement en erreur, laisse autant au hasard, fait commettre autant de fautes » que la version sténographique. Dans les deux cas, le travail intellectuel est *absolument le même*. Pas n'est besoin d'être un lettré de premier ordre pour savoir que nos systèmes de sténographie, du moins les plus populaires et les plus répandus, sont une écriture *phonétique*, dont chaque signe doit éveiller *nécessairement* l'idée du son qu'il représente. Le maître qui dicte est un phonographe en marche ; la table noire portant la dictée sténographique est le cylindre où l'on a enregistré les sons du morceau à transcrire. Adressez-vous à l'ouïe ou à la vue, peu importe. Que l'instituteur prononce, de sa belle voix retentissante, le son *mè* (je choisis l'exemple des *Deux mots de réplique*), ou que l'élève voie la représentation graphique, pure et simple, du son *mè*, celui-ci sera obligé de recourir au contexte pour savoir s'il doit écrire *me*, *mè*, *mê*, *mai*, *met*, *mei*, *m'ai*, *m'est*, etc., comme dans *mer*, *mère*, *même*, *maire*, *meilleur*, *mettre*, *m'aide*, etc. Je ferais de la cacographie si j'employais pour écrire ma dictée une orthographe intentionnellement émaillée de fautes.

C'est précisément là que git l'erreur du Vieux magister.

Non, la dictée sténographique n'est pas plus de la cacographie que la dictée orale, à l'harmonieuse douceur, n'est de la *cacophonie* !

Au second point.

L'article *Quelques chiffres intéressants*, qui suivait les *Deux mots de réplique*, a dû donner à nos lecteurs une idée suffisante de la diffusion toujours plus large, plus générale de la sténographie, et, par conséquent, de l'importance qu'on lui reconnaît partout. Ce n'est pas en haussant les épaules ou en éclatant de rire que l'on combattra victorieusement cette magnifique preuve de fait.

Mais ce qui me renverse, c'est d'apprendre que j'ai présenté la « diffusion plus ou moins grande de la sténographie comme le *thermomètre de l'instruction d'un peuple*. » Il faut avoir une dose plus qu'ordinaire d'imagination pour découvrir ce thermomètre-là dans mon article. Ma plume est trop lourde pour s'emballer ainsi, et je proteste contre cette manière d'entendre une discussion.

En voilà bien assez pour cette fois-ci : les rieurs ont du pain sur la planche. Cependant, ils me permettront de leur dire, en terminant, qu'il en sera de la sténographie comme de la pomme de terre ! Quand on la connaîtra bien, on saura en tirer parti.

Soutenir tout ce qui est utile est aussi, à mon avis, une tâche « importante, féconde et noble à remplir », lorsqu'on s'est d'abord consciencieusement occupé de l'essentiel.

Allons, cher maître, il faut me pardonner : je suis un maniaque, un entêté de sténo. Hélas ! ici-bas, n'avons-nous pas chacun notre petite marotte ? *Agmen.*



ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Dans le courant du mois de mai, plusieurs milliers d'instituteurs, venus de toutes les régions de l'Allemagne, se sont réunis à Chemnitz.

Parmi les tractanda de ce Congrès, figurait la question de « l'Introduction de l'enseignement ménager dans les programmes des écoles de filles ».

Les partisans de l'enseignement ménager n'ont pas été très heureux dans leurs efforts. L'assemblée s'est arrêtée aux propositions suivantes :

« 1^o L'introduction de l'enseignement ménager dans les programmes des écoles de filles doit être écartée, car la mission de l'école de filles, en tant qu'établissement de culture générale, n'est pas favorisée par cet enseignement qui ne correspond pas à un besoin commun. L'éducation ménagère des jeunes filles relève avant tout de la famille. »

« 2^o Dans les grandes villes et les districts industriels, là où l'état social empêche la maison de donner l'éducation ménagère, celle-ci pourra être confiée à l'école de perfectionnement (écoles d'adultes) dans l'intérêt même du maintien de la vie de famille ; enfin, s'il n'existe pas d'écoles d'adultes, l'enseignement ménager sera organisé dans des cours spéciaux annexés aux classes supérieures de l'école primaire. »

En Allemagne, ou du moins dans certaines contrées de ce pays, on n'a pas tout-à-fait la même conception que chez nous à l'endroit de l'enseignement ménager.

Sans doute, l'éducation ménagère relève de la famille, mais est-ce à dire que l'école n'ait pas la mission de s'en occuper ? L'éducation des enfants, leur instruction sont avant tout du ressort des parents, et pourtant l'école donne l'instruction et complète l'éducation ; car l'école est, en matière d'éducation, le prolongement de la famille.

Il est très possible qu'en Allemagne, la nécessité de l'ensei-